

GESTIONNAIRE DE PAIE

100% À DISTANCE

NIVEAU 5

Homologué par le ministère du travail

LE MÉTIER

Le gestionnaire de paie assure le suivi, le contrôle de fiabilité, l'analyse et le traitement des informations sociales collectées afin de réaliser un traitement fiable de la paie. Il la vérifie en fonction de la législation, des conventions collectives et des contrats de travail.

Il assure une veille technique sur les évolutions règlementaires et la jurisprudence qu'il analyse et prend en compte. Il extrait et prépare les données sociales issues de la production des bulletins de salaire pour les transmettre aux organismes sociaux ou au service des ressources humaines.

Il est en relation avec les services juridique, ressources humaines, comptabilité et les salariés de l'entreprise. Il traite avec les organismes sociaux et les sous-traitants.

La production des bulletins de salaire et des données sociales a un caractère cyclique avec des pics d'activité. Il est soumis à des contraintes de réalisation dans des délais impartis.

DURÉE

Durée moyenne 29 semaines dont 8 semaines en entreprise

DIPLÔME

Titre professionnel de niveau 5 de Gestionnaire de Paie, homologué par le Ministère du Travail

ADMISSION

- Inscription par mail avec CV et lettre de motivation à : info@cosformation.fr
- Satisfaire aux épreuves de sélections écrites et aux épreuves orales d'admission dans la limite des places disponibles

CONDITIONS TARIFAIRES

Formation financée par le Conseil Régional d'Ile-de-France pour les demandeurs d'emploi.

PUBLIC

Demandeur d'emploi d'Ile-de-France

MÉTIERS VISÉS

Code ROME: M1501 - M1203

- · Gestionnaire de paie
- Gestionnaire paie et administration du personnel
- Collaborateur paie
- · Comptable spécialisé paie

PROFIL RECHERCHÉ

- Maîtrise de la langue française et des opérations de base en mathématiques
- · Aisance numérique
- · Capacités relationnelles et organisationnelles
- Niveau BAC (ou niveau 4) et/ou expériences professionnelles dans un métier tertiaire administratif

PARCOURS 100% EN LIGNE

100% à distance: candidature, entretien, formation... tout le parcours classique se fait à distance (sauf certification et stage en entreprise)

Le rythme : 35h de formation par semaine réparties en phases de travail individuel en autonomie et en phases collectives obligatoires définies par le formateur.

Un titre pro à la clé : à la fin de la formation vous obtenez le même titre que celui proposé en présentiel. Nous vous offrons des compétences métiers qui sauront vous permettre de concrétiser votre projet professionnel.

Etre à vos côtés : nous plaçons l'accompagnement au cœur de nos dispositifs de formation. Concrètement, nos équipes vous guident à chaque étape.

DÉROULEMENT DU PARCOURS 100% À DISTANCE

Module: Je prends en main mon parcours à distance

- · Accueil et intégration
- · Gérer mes accès à distance
- Prendre en main la plateforme de FOAD
- · Contribuer au réseau social pédagogique

Module 1 : Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise

- · Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail
- Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel
- · Assurer les relations avec le personnel et les tiers

Module 2 : Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse

- · Réaliser et contrôler les bulletins de salaire
- Établir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaire

Module logiciels métiers - bureautique

- Logiciel de Paie professionnel
- Excel expert
- Office 365
- · Outils collaboratifs...

Modules transversaux

- · Transition écologique et numérique
- · Soft skills

Stage en entreprise : 8 semaines

Module Act'Emploi

- Outiller la recherche de stage et d'emploi
- · Prospecter sur le marché ouvert et caché
- · Construire une identité numérique professionnelle

Session de validation

ÉVALUATIONS

Des évaluations formatives sont organisées tout au long du parcours de formation. Elles peuvent prendre la forme de tests de connaissances et/ou de mises en situations professionnelles reconstituées.

CERTIFICATION

Les modalités de certification sont disponibles dans le référentiel de certification :

https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/EGPResultat.aspx?ct=01254m03&type=t



